



Lettre d'information municipale # 1

Mairie d'Albiez le Jeune

Edito : le mot du Maire

A la suite des dernières élections complémentaires, l'équipe municipale s'est trouvée renforcée. Grâce à cet apport de moyens humains, de nouvelles actions peuvent être entreprises, dont la présente lettre d'information qui vient compléter les actions de communication déjà mis en place par la municipalité : site internet, distribution des principales informations par distribution directe en boîtes aux lettres.

Des projets démarrent, d'autres aboutissent et ce courrier que j'espère fréquent, plus ou moins abondant, devrait vous permettre de les suivre au plus près, d'apprécier les évolutions de votre commune et le travail des élus.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire : Jean-Michel Reynaud.



Plateforme de co-voiturage

Pour faciliter le co-voiturage entre Albiens, un groupe de discussion et de mise en relation est en service via Facebook : what's up - Albiez Le Jeune

**Ne voyagez plus seul,
proposer de partager votre trajet !!!**

Si vous êtes utilisateur de facebook vous pouvez rejoindre le groupe pour partager et recevoir les propositions de co-voiturage.

Ce service entre habitants est gratuit. Si vous jugez utile, vous pouvez proposer au conducteur une compensation financière ou simplement offrir un pot de confiture, un pied de tomate ou, un coup de main pour déplacer le buffet de famille !!!

BON VOYAGE

what's up - Albiez Le Jeune

Acquisitions foncières sur l'aire de loisirs

Depuis plusieurs mois, la commune a lancé une démarche d'acquisitions foncières sur la zone de loisirs dans le but de se doter de la maîtrise foncière de tous les emplacements réservés à l'extension de cette zone tels qu'ils sont définis par le PLU, Plan Local d'Urbanisme.

Pour y parvenir, compte tenu de situations parfois compliquées (recherche de propriétaires, indivisions en déshérence, négociations) la municipalité a fait appel à l'EPFL de Savoie (Établissement Public Foncier Local) dont le rôle est le portage d'acquisitions foncières pour le compte des communes.

En premier lieu, il était indispensable de régulariser une situation ancienne :

une partie du court de tennis ainsi que la moitié de la maison des chasseurs ont été construits sur une propriété privée. L'EPFL a mené à bien la négociation avec les propriétaires et l'acte de vente a été signé en février 2019.

Dans la partie Est de la zone de loisirs, une petite parcelle appartenant à la commune était encadrée par deux autres. Pour l'une d'entre elles l'achat a été réalisé en 2018, pour l'autre, la procédure est en cours.

Enfin, une autre acquisition devrait se conclure sous peu. Il s'agit de la parcelle située derrière les containers à déchets semi-enterrés à l'entrée de la zone de loisirs.

Il convient de rappeler que la commune a obtenu l'an dernier de l'ensemble des propriétaires l'autorisation de passage le long des jardins de la Confrérie, sécurisant ainsi l'accès à la zone de loisirs en évitant aux piétons d'emprunter la route départementale.

Travaux dans la bâtiment Mairie-Ecole

Actuellement s'achèvent les travaux de réhabilitation de l'ancienne salle de classe. Ces travaux ont lieu dans le cadre de la réfection complète du bâtiment mairie-école entrepris par les précédentes municipalités avec la réfection du logement et des bureaux de la mairie en 2011 et poursuivis en 2017-2018 par la réfection de la salle communale.

Le chantier qui a débuté à l'automne dernier a vu se succéder l'entreprise de maçonnerie VERNEY Frères pour les démolitions et la réalisation de la dalle, puis les entreprises Laurent BRUNETTA pour la plomberie et le chauffage, ALLAMANNO pour les cloisons et les peintures et DOMPNIER pour l'électricité, sous la conduite de Mme Véronique JACON architecte maître d'œuvre.

L'ancienne salle de classe rénovée deviendra ainsi un local d'activité qui sera proposé à la location afin de dynamiser le centre du village.

Le projet inclut la réfection de la façade de l'ensemble du bâtiment. Cette dernière opération nécessitera obligatoirement la dépose des câbles et fils courant sur cette façade. Ainsi, les réseaux d'électricité et de téléphone seront enterrés. La municipalité souhaite étendre l'enfouissement des réseaux pour des raisons d'opportunité et de coût à la portion de voie allant de la fontaine du centre village jusqu'à la dernière maison du chef-lieu sur la route de la Fesse. Cette dernière phase de travaux est subordonnée au financement qui sera accordé par le Département. Cette opération marquera le début de l'enfouissement des réseaux demandé par de nombreux Albiens depuis plusieurs années. C'est le SDES, Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie qui en sera le maître d'ouvrage. Cette dernière tranche de travaux est programmé en 2019.

[Galerie photos](#)

Merderel Energie Présentation du projet de mini-centrale sur le Merderel

La commune a signé une convention avec la société VOLTALIA pour la construction d'une mini centrale hydraulique sur le cours du Merderel, au lieu-dit « Les Gorges » immédiatement en amont du Tilleret.

Cette réalisation s'inscrit dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) dans laquelle s'est engagé le Syndicat du Pays de Maurienne.

Elle a pour but de participer au développement des énergies renouvelables tout en apportant un revenu non négligeable à la commune. Ce revenu consiste en une redevance d'occupation des terrains traversés par la conduite amenant l'eau à l'usine, sachant que le parcours de cette conduite se situe en majorité sur des parcelles communales. La redevance se décompose en deux parties : une part fixe et un pourcentage sur le chiffre d'affaires généré par la vente d'électricité produite par la société VOLTALIA.

Vous trouverez ci-après une description détaillée du projet.

Présentation de la société VOLTALIA (porteuse du projet):

- Société créée en 2005 qui étudie, construit et exploite des centrales solaires, éoliennes, hydrauliques, biomasse, principalement au Brésil, en Guyane et en Grèce avec des projets de fermes solaires en Afrique. Elle emploie environ 500 salariés, dont 150 en France. Sa production est de 600 MW en exploitation + 1 500 MW pour le compte de tiers. Actionnaire principal : la famille Mulliez (Auchan etc...) pour un investissement sur le long terme.

Historique du projet:

- Plusieurs variantes étudiées sur un site compliqué.
- Premier contact avec Albiez-le-Jeune en août 2015
- Appel d'Offre (AO) lancé par l'État le 1er janvier 2017 visant l'installation de 25 MW d'énergie hydraulique. Notation sur l'environnement (30%), sur le prix (55%) et sur l'énergie. Besoin de justifier la maîtrise foncière du projet, d'où la promesse de bail emphytéotique avec Albiez-le-Jeune. Prise d'eau initialement sur le domaine du département (abord D80).
- Dossier 1erAO retoqué pour une question de forme (recours administratif en cours)
- Dossier redéposé à un 2e AO le 1/1/2018, finalement retenu en août 2018.

Étude hydrologique:

- Module (débit moyen) de 130 l/s , issu d'un modèle théorique (mesures sur Arvan et Arc)
- Réalisation en février 2019 d'un seuil en béton pour mesurer le débit réel au niveau de la prise d'eau
- Beaucoup de dépôts sédimentaires identifiés sur le terrain
- Prise d'eau optimisée en la remontant à 1600m (sur Albiez-Montrond). Puis conduite traversant la D80 au niveau du télésiège du Crêt de l'Ane, pour longer ensuite la D80 côté aval. Passage de la canalisation en aval de Bonvillard puis à la Ville pour descendre à la turbine soit sur Albiez-le-Jeune au lieu-dit « Les Gorges » en amont du Tilleret (715m), soit un peu plus bas (665m) sur Saint Jean de Maurienne

Étude topographique : réalisée en novembre 2018 par hélicoptère

Études environnementales :

- Inventaire zones humides commencé début décembre 2018 => 5 zones humides repérées
 - Inventaire faune-flore au printemps 2019 sur une zone tampon de 10m autour du tracé
- Si des espèces protégées sont identifiées, on essaye d'éviter en déplaçant le tracé. Sinon des mesures pour réduire les impacts doivent être prises, générant un dossier administratif et des délais
- Volet faune aquatique : méthode par relevé d'ADN environnemental mais eau de mauvaise qualité du fait des taux de matières en suspension et donc, sans doute peu de vie aquatique

Prise d'eau/Dessablage:

- Prise d'eau de type tyrolienne + dessableur enterré (20 m de long pour limiter la taille des particules) avec chasse automatique asservie sur niveau d'engravement mesuré par capteur : les sédiments sont envoyés dans le Merderel juste en aval de la prise, avec des lâchers d'eau. L'impact sur la continuité sédimentaire est négligeable selon VOLTALIA puisque elle est réalisée principalement par les crues

Études géotechniques : faites pour la prise d'eau et la centrale, à faire prochainement pour la conduite

Parcours - équipement usine:

- Entre 5 et 5,8 km de canalisation (d'un diamètre de 30 à 40 cm)
Matériau envisagé : la fonte qui permet d'éviter les temps de soudure. A valider en terme de résistance. Sinon acier soudé, autorisant de légères déformations
Après la tranchée, remise en état initial (Les excédents de déblai devraient représenter 20% du volume des déblais. Pour réutilisation locale si possible, sinon mise en déchetterie en vallée)

- Emprise liée à la canalisation : la conduite est enterrée à 1m env.(hors gel). Il est prévu une tranchée de 40-50cm de part et d'autre de la conduite et des passages de 3-4m pour une petite pelle de part et d'autre de la tranchée. Accès par chemins existants. Armement de 30 l/s, avec une Pelton 2 jets
- A débit d'équipement de 255 l/s, productible de 6100 ou 6 400 MWh suivant localisation turbinage

Étude d'impact sonore : réglementairement, max 5dB de plus que le bruit naturel

Débit réservé pour le lit du Merderel : min. 10% du module (13 l/s), réglé au niveau de la turbine par la quantité d'eau turbinée en fonction du débit réel mesuré en amont. Débit mini pour turbinage: 30+13=43 l/s d'où 3-4 mois prévus de non turbinage utilisés pour maintenance

Usages des parcelles sous bail

Loyer évalué pour une bande sous servitude, non clôturée, de 2,5 à 3 m centrée sur la conduite. Aucun impact pour le fauchage ou le pâturage. Par contre, déboisement régulier à la charge de VOLTALIA

Loyer de 7 à 15 €/ml/an avec même servitude pour la traversée des parcelles privées

Le bois défriché reviendra aux propriétaires des parcelles

Calendrier du projet

Fin étude avant-projet prévue fin mars 2019

- Étude géotechnique : idéalement sur juillet-août-septembre 2019

- Étude hydraulique : relevés des débits prévus tous les 2-3 mois pendant 1 an (2019)

A partir de mars 2019 : Maîtrise foncière complète (risque sur parcelles non revendiquées)

Août 2019, dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Unique (avec permis de construire)

Décembre 2019 - Février 2020 : Enquête publique

Chantier d'un an effectif de travaux (il y aura des arrêts de travaux) : démarrage prévu fin 2020 (La signature du bail interviendra avant le début du chantier)

Financement : coût estimé à environ. 5 millions d'euros financés par : 20-30% d'apport des actionnaires + emprunt bancaire sur 20 ans
Subventionné uniquement au travers du prix de rachat de l'électricité.

Retours pour la commune d'Albiez-le-Jeune :

Redevances fixes : 4 000 € (années 1 à 10), puis 6 000 € (11 à 20), puis 10 000 € (21 à 80)

Redevances variables : 1% du CA réalisé (années 1 à 20), 3% du CA (années 21 à 80)

Taxes fiscales : à déterminer en fonction de la configuration finale

Éventuellement, création un emploi à temps partiel pour gardiennage.

Présentation de l'avancement du projet

Aménagement de l'aire de loisirs

Pour l'année 2019, le conseil municipal d'Albiez-le-Jeune souhaite donner un second souffle à la zone de loisirs des Léchères. La priorité va être donnée au plan d'eau de baignade : modification du plan d'eau pour empêcher la prolifération des algues de surface en fin d'été et réaménagement des plages. Des efforts vont être également entrepris pour rendre cette jolie zone davantage attractive et accessible

avec l'installation d'une table de ping-pong, de barbecues fixes et l'aménagement de certains accès. Sur la partie basse de la zone de loisirs, des bosses en terre pour la pratique du VTT et du BMX et une rampe de skateboard sont en cours de création afin de diversifier les activités sportives proposées sur la commune, notamment à destination des plus jeunes. Pour mener à bien les différents projets imaginés, nous ferons appel à tous ceux qui auront envie de mettre la main à la pâte, lors de chantiers participatifs, dès que la neige aura disparu et que le sol aura suffisamment séché.



La Cybercabinespatiale

Vous cherchez l'aventure ? Alors foncez et ALBIEZ-VOUS !

Ayant péniblement quitté le deuxième millénaire et si nous voulons donner à notre chère planète l'ultime chance d'être un lieu de bonheur, Albiez le jeune nous offre résolument, audacieusement, l'occasion d'entrer dans le troisième millénaire. La commune d'Albiez -le-jeune vient en effet de se doter d'une

CYBERCABINESPATIALE !

Elle l'a osé et de belle manière ! Elle recycle un objet hautement symbolique mais devenu obsolète : l'ancienne cabine téléphonique.

L'idée n'est pas venue toute seule et il fallait jouir d'une grande réceptivité pour saisir le sens d'un bourdonnement mystérieux. En effet, une conseillère municipale passant près de l'ancien abreuvoir ressentit un étrange agacement auditif. Une personne excessivement rationnelle aurait nommé cette surprenante sensation du nom savant d'acouphène. Mais ayant expérimenté qu'un mot d'apparence scientifique masque souvent un état d'ignorance, elle se prit à songer que le bruit discret émanait non pas de l'abreuvoir qui aurait pourtant beaucoup à raconter, mais de la cabine téléphonique qui avait, durant presque un siècle, concentré des milliers et des milliers d'échanges entre un au-delà mystérieux et une personne physiquement présente en ce lieu confiné.

Entre les « Je vous passe une commande... », les « La mémé a passé... », les « Si tu savais comme je t'aime !... » ou les « Cette fois tu te casses et tu me fous la paix » que d'histoires s'y sont racontées ! se dit l'élue en se débouchant l'oreille pour en chasser le chatouillis. En sortant rapidement son auriculaire du conduit auditif, son petit doigt fit comme un bruit de bouchon de champagne. Alors jaillit une explosion d'idées.

Mentalement la cabine glissa vers un lieu plus central, la porte de l'habitacle s'ouvrit et une procession de livres, des petits tout timides, des ventrus

presque neufs, des BD essouffés, des aventures poussives, des polars haletants...tout ce petit monde se bouscula en riant, pour enfin trouver sur une étagère la bonne place qui attirerait le chaland.

La conseillère municipale n'aurait rien d'autre à conseiller que de prendre un livre presque au hasard et s'immerger dans un monde inconnu jusqu'alors et pourtant captivant, et y prendre goût.

Ainsi, une personne qu'un livre a passionnée viendra le déposer dans la capsule que quelqu'un découvrira à son tour, et le gardera ou le transmettra . Pas de fiche à remplir, d'obligation de rendre, seule la passion de lire et de partager.

Cette capsule est désormais mise à la disposition non seulement des habitants de la commune, mais de toute personne audacieuse désireuse d'expérimenter l'engin et d'explorer des mondes inconnus.

Texte de Jean Marie CHARRON



Des noms de rues, des numéros aux maisons

En vue de l'arrivée de la fibre optique dans chaque maison promise par le Conseil Départemental pour 2023, il est impératif que chaque habitation dispose d'une adresse, c'est à dire d'un nom de rue et d'un numéro.

En outre la mise en place de l'adressage devient une nécessité pour améliorer la sécurité des personnes par les services de secours et d'incendie. Elle facilitera également les livraisons de plus en plus nombreuses suite au développement du commerce sur Internet. Par ailleurs, la cartographie GPS pourra être mise à jour, ce qui évitera, à certains de nos visiteurs de se retrouver bloqués au Tilleret comme cela se produit régulièrement.

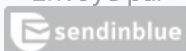
Pour mener à bien ce projet, une commission municipale a été mise en place. Elle a pour rôle de préparer les données techniques et la passation d'un marché avec un prestataire pour sa finalisation, sachant que des règles très précises doivent être appliquées.

Lorsque la structure du plan d'adressage aura été définie, une réunion publique sera organisée pour proposer les appellations possibles sur lesquelles le conseil municipal aura à se prononcer.

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie Albiez le Jeune.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2019 Mairie Albiez le Jeune